



## TERRITOIRES DE LACS DU MASSIF CENTRAL L'EXEMPLE DES LACS DE L'ARTENSE

Dans un contexte de changement climatique, les territoires du Massif Central avec leurs environnements naturels et leurs nombreux lacs répartis sur tout le massif sont en capacité d'apporter des réponses opportunes aux attentes des clientèles touristiques et des habitants.

La Convention Interrégionale de Massif Central **soutient l'élaboration de stratégies de développement adaptée aux enjeux de chacun**, portée par une impulsion partenariale et pérenne plaçant les lacs du territoire au cœur de la dynamique

La Communauté de communes Sumène Artense, un des **12 lauréats de l'AMI territoires de lacs**, a recruté un chargé de mission dédié pour conduire sa stratégie de développement touristique autour des sites des lacs de l'Artense et de la retenue de Bort-les-Orgues.

Accompagnée par un cabinet d'étude elle a réalisé son diagnostic de territoire de lacs, organisé des ateliers participatifs avec les acteurs du territoire pour partager les constats et enjeux, imaginer collectivement un nouveau modèle et dessiner ensemble les contours de l'offre.

Il en est découlé 5 axes stratégiques :

- Axe 1 : La valorisation et la préservation de l'environnement des différents sites
- Axe 2 : Une offre d'activité de pleine nature cohérente avec les ressources du territoire et les attentes des clients
- Axe 3 : Une promotion et une communication revues et harmonisées
- Axe 4 : Des mobilités douces adaptées aux cibles clientèles
- Axe 5 - Des hébergements et une offre de restauration renouvelée pour répondre à une demande de montée en gamme et de plus grande diversité

Le plan pré opérationnel est en cours de rédaction

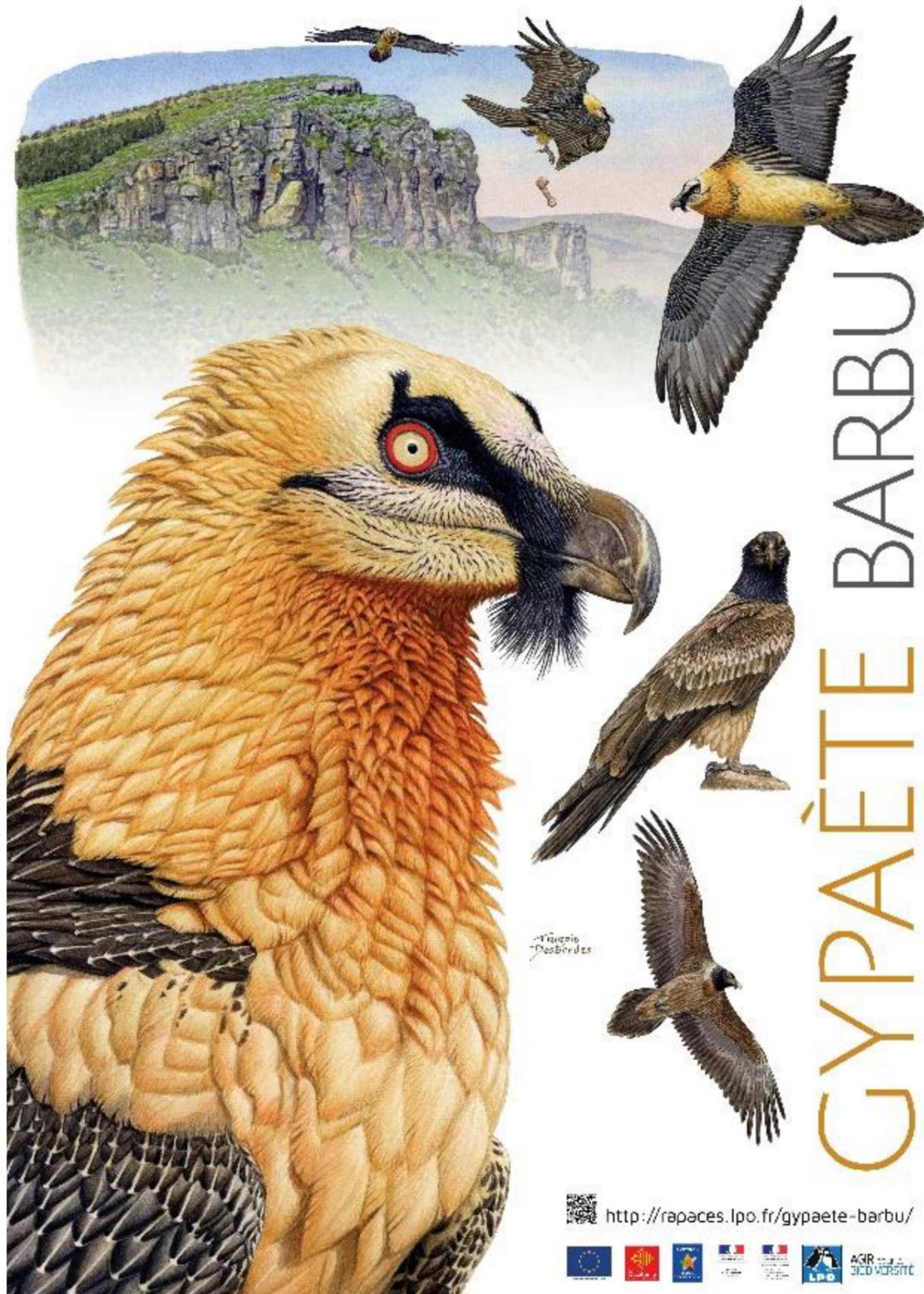
La démarche en vidéo avec le QR CODE

Coût : 99 000 €

Subvention Massif  
Central : 64 000€

  
PRÉFET  
COORDONNATEUR  
DU MASSIF CENTRAL  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*





<http://rapaces.lpo.fr/gypaete-barbu/>



## Conservation des grands rapaces nécrophages des milieux ouverts herbacés du Massif Central 2018-2020

Faisant suite au programme de réintroduction, de conservation et de gestion des populations de vautours menés par la LPO dans les Grands Causses, en partenariat avec le Parc national des Cévennes, ce projet d'un coût définitif de 532 000 € a bénéficié du soutien des politiques Massif Central à hauteur de 64% (Europe, Etat, Région Occitanie et Département de l'Aveyron)



Il a permis

- **D'améliorer les connaissances** de ces espèces, de leur mode de vie, des menaces par des études, suivis et surveillances des rapaces nécrophages et de leurs habitats et plus précisément :
  - Des vautours fauves
  - Des vautours moines
  - Des vautours percnoptères
  - Des réintroductions de gypaètes
- **La recherche de bénéfices réciproques entre éleveurs et nécrophages** avec la gestion de la ressource alimentaire sur 2 sites d'équarrissage naturel pour les vautours ; l'édition d'une plaquette de présentation et le soutien technique aux éleveurs pour les demandes d'ouverture de placettes et leur gestion
- La gestion des menaces potentielles et constatées : analyse, prévention et recherche de solutions
- Des actions de **communication**, sensibilisation et éducation avec :
  - Un site internet consacré au Vautour moine <http://rapaces.lpo.fr/vautour-moine>
  - La rédaction du bulletin « **Vautours info** »
  - La réalisation de vidéos ; en 2020, 4 films ont été réalisés et mis en ligne sur les sites web et chaînes Youtube de la LPO et de ses partenaires dont 1 **film sur la cohabitation vautours-sports de pleine nature** à visualiser en suivant le QR code
  - La réalisation d'outils pédagogiques pour animer des ateliers :
    - Un Kit pédagogique sur les vautours comprenant des livrets pédagogiques, la maquette « anatomie d'un vautour », Jeu « Défi Gypaète »
    - Des affiches et dépliants sur « Vautours et mortalité dans les élevages des Grands Causses » ; brochure et dépliant 4 vautours, affiche sur le processus de curée, ...

